

Constats et perspectives

À Saint-Michel comme à Saint-Léonard, les aires de diffusion (AD) présentant la meilleure disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) sur une distance de marche, sont concentrées au sud de l'autoroute métropolitaine (zones vertes, carte 1). Saint-Léonard comporte de nombreuses zones grises où la disponibilité alimentaire est nulle et Saint-Michel renferme de larges îlots faiblement approvisionnés, c'est-à-dire avec une surface maximale de vente de F/L de 640 pieds carrés (pi²).

La répartition de l'indice d'accessibilité (I_{ij}) qui tient compte à la fois du taux de motorisation et des surfaces de vente change quelque peu des possibilités d'approvisionnement (carte 2). Les secteurs verts, où les valeurs de l'indice sont les plus élevées, indiquent par exemple que les ménages possédant une automobile ont accès à un bon approvisionnement dans un rayon de 3 km. Cependant, il faut tenir compte du fait que même si la disponibilité de F/L peut être importante sur une telle distance, il est difficile d'y accéder si on ne possède pas d'automobile. À l'échelle du CSSS, la valeur moyenne de l'indice d'accessibilité est plus élevée que celle de la région montréalaise (26,5, tableau 1).

Le tableau 2 indique que 32 % de la population du CSSS a un accès faible ou nul – moins de 640 pi² – à des fruits et légumes frais, sur une distance de marche. Plus des 2/3 de la population se situe à un niveau élevé de défavorisation et 20 % de celle-ci vit dans des secteurs mal approvisionnés. Les aires de diffusion défavorisées sont indiquées en pointillé sur les cartes.

Dans un contexte où la tendance est de favoriser les moyens de transport collectif et alternatifs plutôt que l'automobile, plusieurs secteurs du CSSS doivent être examinés pour améliorer l'accessibilité aux aliments santé. Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques, ou économiques ? Quel aménagement urbain les caractérise ? Un tel examen permettra par la suite d'identifier les solutions qui conviendront le mieux aux communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier, d'une rue ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette auto-responsabilisation du milieu permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

LE CSSS DE SAINT-LÉONARD ET SAINT-MICHEL

OCTOBRE 2007

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 8
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 8

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 
Santé publique



